



47 communes

N°31

Avril 2015

FOCUS

Les Besoins de
Main d'œuvre
en 2015

125 751 habitants

60 259 actifs

Taux de chômage sur la zone d'emploi de Chartres : 8,6%

4^{ème} trimestre 2014

Les signes de reprise sont toujours en attente

Fin 2013, nous espérions une année 2014 plus sereine. Elle fut dans la continuité de l'année précédente.

Comme depuis maintenant quatre ans, après 9 premiers mois encourageants, l'année se termine sur une légère baisse de l'emploi. Sur une année, l'agglomération affiche donc un recul de l'emploi équivalent à celui du département. Sur le marché du travail, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit.

Quelles perspectives pour 2015 ?

L'enquête sur les besoins de main d'œuvre 2015 réalisée à l'échelle du bassin d'emploi, fait état de 4 491 projets de recrutement, soit une très légère hausse comparativement à 2014 (4 298).

Emploi

**38 603 emplois salariés
du secteur concurrentiel**

- ▶ -1,0% depuis septembre 2014
- ▶ -0,9% depuis décembre 2013

Economie

**3 332 établissements employeurs
du secteur concurrentiel**

- ▶ +0,3% depuis septembre 2014
- ▶ -0,2% depuis décembre 2013

Marché du travail

**6 524 demandeurs d'emploi
en fin de mois de catégorie A**

- ▶ +4,7% depuis septembre 2014
- ▶ +4,4% depuis décembre 2013

INFO EN PLUS

INSEE - Insee Flash Centre-Val de Loire N° 6 - février 2015

En trente ans, le développement de l'économie présentielle compense la baisse de l'emploi productif dans une zone d'emploi sur deux - extraits

Le volume d'emploi a augmenté de plus de 10 % en Centre-Val de Loire, entre 1982 et 2011, deux fois moins vite qu'en France métropolitaine. Dans la région, l'emploi progresse moins rapidement que la population (+ 13 % sur la même période). Seules trois autres régions, également assez proches de l'Île-de-France, la Picardie, la Basse et la Haute Normandie connaissent le même phénomène.

Pour mieux comprendre les évolutions, une première approche consiste à analyser les changements économiques en distinguant les dynamiques présentielle et productive de l'activité des établissements (définitions). La sphère présentielle, tournée vers la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou de passage, regroupe notamment le commerce de détail, la santé et l'action sociale, l'éducation, les services aux particuliers, l'administration et la construction. La sphère productive regroupe les activités potentiellement exportatrices de biens et services, soit, pour l'essentiel, l'agriculture, l'industrie, le commerce de gros et les services aux entreprises.

Au niveau régional, entre 1982 et 2011, les effectifs employés dans l'économie productive ont diminué de près de 16 % [...] Dans le même temps, les effectifs employés dans la sphère présentielle ont augmenté de 33 %.

En trente ans, la moitié des 21 zones d'emploi de la région a perdu des emplois. La plupart des territoires de l'axe ligérien ainsi que **Chartres affichent une progression supérieure à 10 %**. Mais seules trois zones d'emploi enregistrent une hausse identique ou supérieure à la moyenne nationale : **Tours, Orléans et Chartres**. Les territoires affectés par un recul de l'emploi se situent dans le sud, mais aussi dans le nord-ouest de la région.

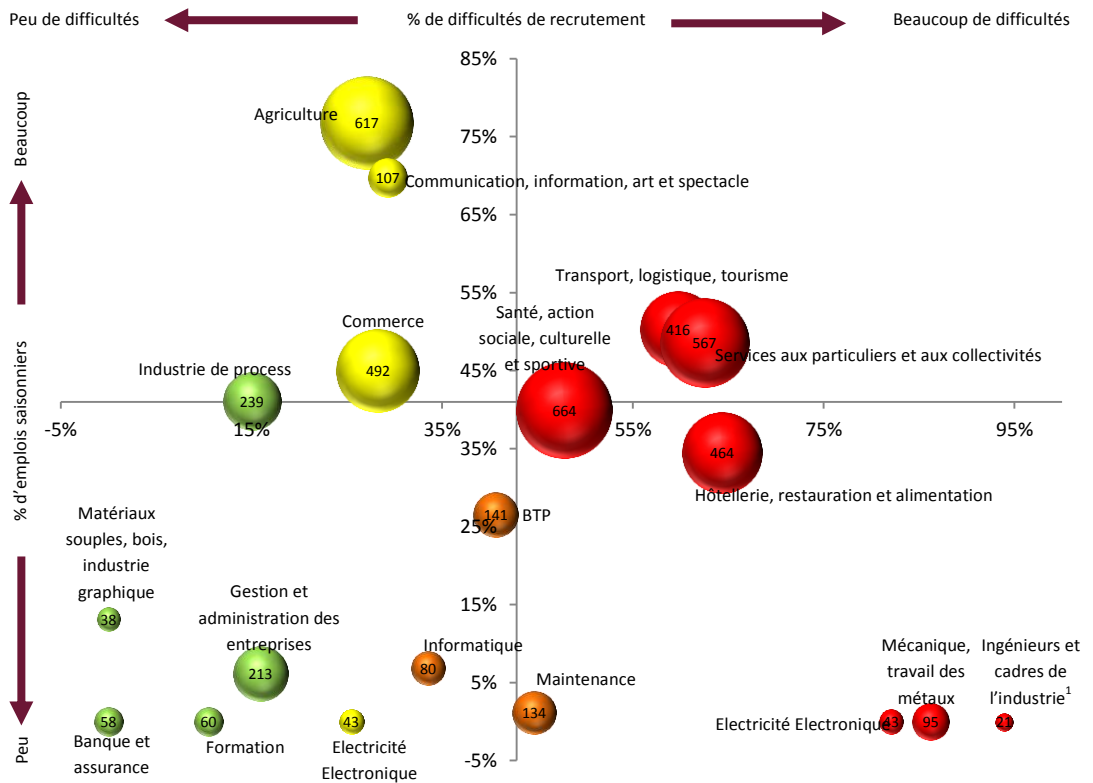
Les zones d'emploi suivent des évolutions structurelles différentes. Les effectifs de l'économie productive ont baissé dans tous les territoires, excepté à Orléans où ils progressent très légèrement. Ceux des activités préSENTIELLES ont augmenté dans toutes les zones d'emploi de la région, bien qu'à des rythmes différents. Les territoires où la croissance de l'emploi est la plus forte sont ceux où les activités productives étaient les moins présentes en 1982. Ils ont moins perdu d'emplois dans ces activités et en ont simultanément gagné beaucoup dans les activités préSENTIELLES.

Zoom sur Les difficultés de recrutement en 2015 par domaine professionnel sur le bassin d'emploi de Chartres*

*Bassin d'emploi de Chartres : il s'agit de l'arrondissement de Chartres (159 communes)

Aide de lecture

¹Sur les 82 projets de recrutement d'ingénieurs et cadres de l'industrie, 82,5% sont jugés difficiles à satisfaire par les employeurs et aucun ne concerne des emplois saisonniers



Zoom sur les projets de recrutement par métier – volume et difficultés

Parmi les métiers dont les projets de recrutement sont les plus nombreux (> à 50 recrutements)

Agriculteurs salariés ²	397
Aides à domicile et aides ménagères	334
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	270
Professionnels de l'animation socioculturelle	195
Sportifs et animateurs sportifs	162
Serveurs de cafés restaurants	149
Agents d'entretien de locaux	125
Aides-soignants	108
Employés de libre-service	98
Vendeurs en produits alimentaires	86
Techn. et agents d'encadrement d'exploitations agricoles	85
Caissiers	80
Attachés commerciaux	78
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	76
Autres ouvriers non qualifiés de type industriel	74
Secrétaires bureautiques et assimilés	61
Cuisiniers	60
Ouvriers non qualifiés des ind. chimiques et plastiques	59
Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires	58
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	57
Conducteurs routiers	55
Agents administratifs divers	52
Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique	52
Autres professionnels para-médicaux	52
Boulangers, pâtisseries	50

Parmi les projets les plus difficiles (%) à recruter (projets>10 recrutements)

Cuisiniers ³	100
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	100
Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique	100
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	95,3
Ingénieurs des méthodes de prod., du contrôle qualité	94,9
Ingén. et cadres d'étude, R&D (industrie)	93,9
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	87,1
Autres professionnels para-médicaux	86,3
Aides à domicile et aides ménagères	85,3
Conducteurs routiers	85,1
Aides et apprentis de cuisine, employés de la restauration	84,2
Médecins	81,9
Télévendeurs	76,6
Psychologues, psychothérapeutes	73,5
Serveurs de cafés restaurants	73,4
Ouvriers q. de la maintenance en électricité et en électron.	69,4
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	67,6
Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	62,8
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	61,8
Techniciens des services comptables et financiers	61,8
Techn. et agents de maît. de la maintenance et de l'env.	57,4
Bouchers	54,6
Professionnels de l'action sociale	53,1
Sportifs et animateurs sportifs	52,7
Techniciens d'étude et de développement en informatique	51,3

Aide de lecture

²On comptabilise 397 projets de recrutement d'agriculteurs salariés en 2015 sur le bassin chartrain.

³Concernant les projets d'embauche des cuisiniers, 100% des recrutements sont jugés difficiles par les employeurs.

Source
URSSAF
CCI d'Eure-et-Loir
CMA d'Eure-et-Loir

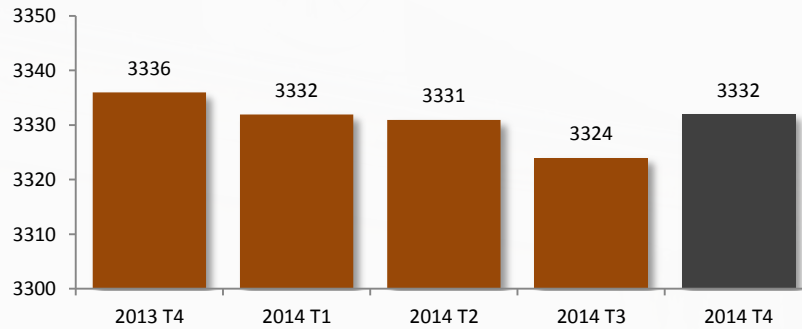
ECONOMIE

Des mouvements d'entreprise stables sur un an

Les chambres consulaires enregistrent 92 immatriculations pour 79 radiations sur le territoire (hors double compte). Le solde est donc positif (+13)

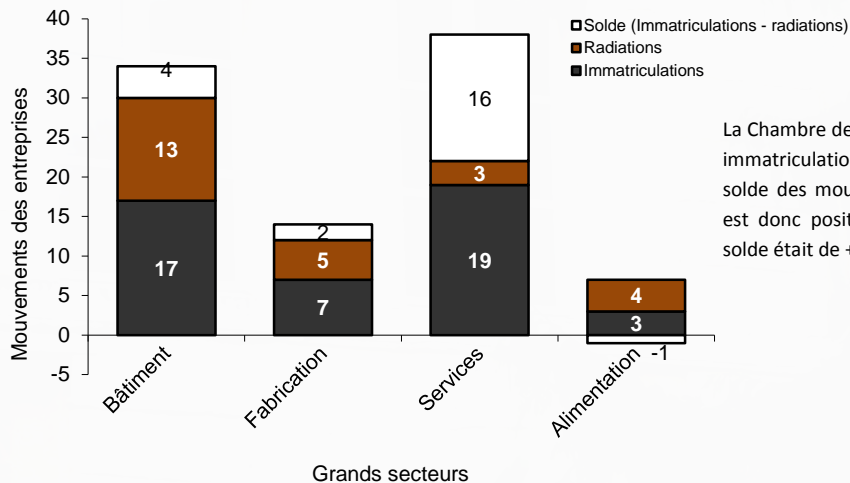
Nombre d'établissements employeurs du secteur concurrentiel

3 332
établissements en
Eure-et-Loir



Mouvements des entreprises artisanales (double inscrits inclus) au 4^{ème} trimestre 2014

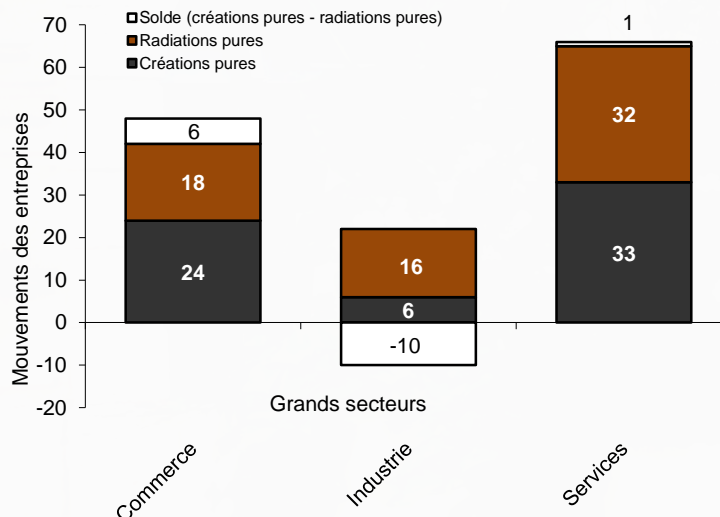
Il y a un an :
42 immatriculations
25 radiations



La Chambre de Métiers comptabilise 46 immatriculations pour 25 radiations. Le solde des mouvements des entreprises est donc positif (+21), Il y a un an le solde était de +17.

Mouvements des entreprises industrielles et commerciales par grand secteur au 4^{ème} trimestre 2014

Il y a un an :
67 immatriculations
66 radiations

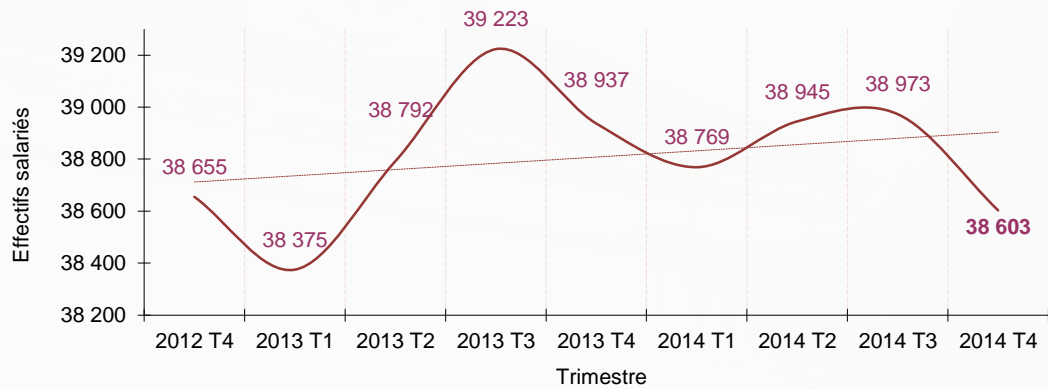


La Chambre de Commerce et d'Industrie comptabilise 63 immatriculations pour 66 radiations. Le solde est négatif (-3). L'an dernier à la même période, le solde était positif (+1).

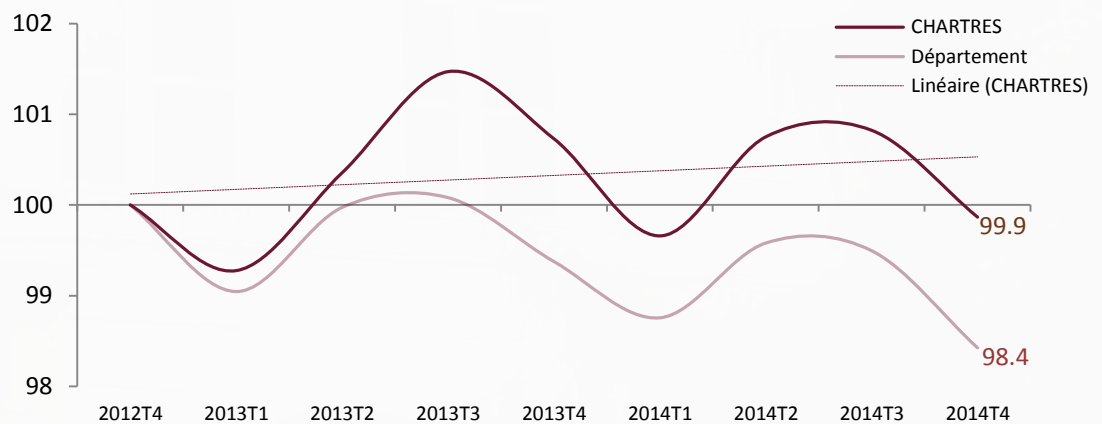
92 753 salariés en Eure-et-Loir

-1,0% de salariés en Eure-et-Loir sur un an

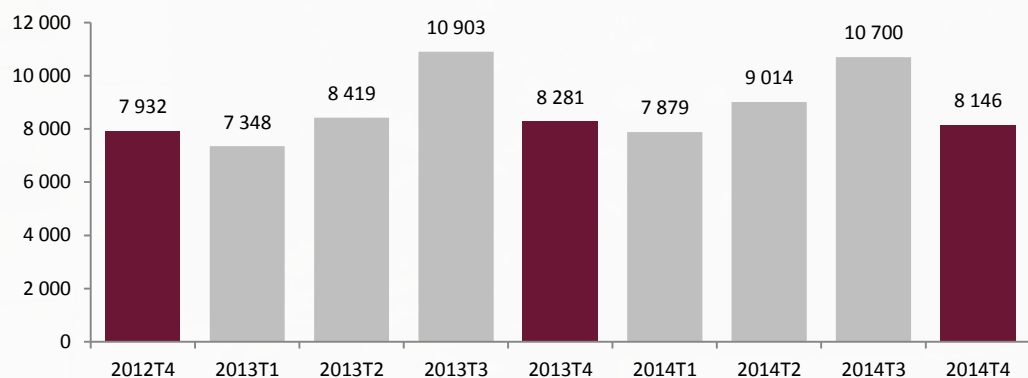
Evolution de l'emploi salarié concurrentiel



Comparatif de l'évolution de l'emploi salarié concurrentiel depuis deux ans



ZOOM – Evolution des Déclarations Uniques à l'Embauche



MARCHE DU TRAVAIL

Hausse des demandeurs d'emploi – les hommes plus touchés

22 494 DEFM de cat. A en Eure-et-Loir, soit une hausse de 4,8% en un an. On dénombre 34 216 DEFM de cat. A, B, C ; 2 925 offres et 11 550 demandes (taux de tension de 3,9)

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A au 4^{ème} trimestre 2014

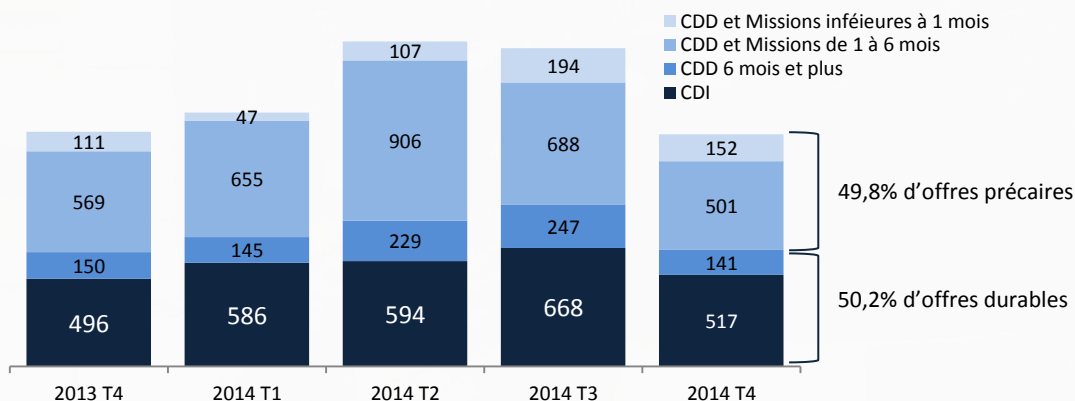
	Effectifs	%	Evol. depuis le trimestre précédent	Evolution depuis un an
Ensemble des DEFM	6 524	100	+4,7%	+4,4%
Femmes	3 100	47,6	-0,2%	+3,3%
Hommes	3 424	52,5	+9,6%	+5,4%
Moins de 25 ans	1 194	18,3	+8,1%	+3,6%
Entre 25 et 49 ans	3 925	60,2	+6,1%	+4,9%
Plus de 50 ans	1 405	21,6	-1,4%	+3,7%
Niveau VI et Vbis	1 404	21,6	+6,0%	+1,9%
Niveau V	2 661	40,8	+7,3%	+4,7%
Niveau IV	1 243	19,1	+3,4%	+4,2%
Niveau III et plus	1 214	18,6	-0,2%	+7,2%
Ensemble des DELD	2 471	37,9		
1 an à moins de 2 ans	1 157	17,8		
2 ans et plus	1 314	20,2		

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, B, C au 4^{ème} trimestre 2014

	Effectifs	%	Evol. depuis le trimestre précédent	Evolution depuis un an
Ensemble des DEFM	10 104	100	+3,0%	+6,4
DELD	4 316	42,8	+2,0%	+7,4%
1 an à moins de 2 ans	1 964	19,5	+1,1%	-2,3%
2 ans et plus	2 352	23,3	+2,8%	+17,1%

Evolution du nombre d'offres depuis un an par type de contrat

1 311 offres pour
3 568 demandes
fin 2014



CLES DE LECTURE

Indicateurs

Sources

Indicateurs

Taux de tension

Nombre de demandes d'emploi enregistrées sur une période, sur le nombre d'offres d'emploi déposées sur la même période.

Niveau de formation

Niveau I : sorties avec un diplôme de 3ème cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Niveau II : sorties avec un diplôme de 2ème cycle universitaire (licence, maîtrise ou master 1).

Niveau III : sorties avec un diplôme bac+2 (DUT, BTS, DEUG ou équivalent...).

Niveau IV : sorties de la classe de terminale (avec ou sans le bac) ou abandonnant la scolarité une ou deux années après le bac.

Niveau V : Sorties de l'année terminale des seconds cycles professionnels courts (CAP ou BEP) ou abandon de la scolarité en 2nde ou 1re.

Niveau Vbis : sorties de la dernière classe du 1er cycle de l'enseignement secondaire (3ème), des 4ème et 3ème technologiques, des classes de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des écoles régionales d'enseignement adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2nd cycle court avant l'année terminale.

Niveau VI : sorties du 1er cycle du 2nd degré et d'EREA avant la dernière classe ou des classes préprofessionnelles en un an.

Sources

Les données URSSAF

Déclarations Uniques d'Embauche (DUE) : formalité obligatoire préalable à toute embauche, temporaire ou durable.

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'état ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Le marché du travail

Demandeurs de catégorie A : Demandeurs d'emploi disponibles n'ayant exercé aucune activité dans le mois et recherchant un emploi (CDI, CDD, à temps plein ou à temps partiel, CDD temporaire ou saisonnier).

Demandeurs de catégorie B : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi d'au plus 78 heures / mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Demandeurs de catégorie C : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi de plus de 78 heures / mois, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Chiffres clés réalisés par Sébastien ODON - Directeur de la publication Bernard ORTS

Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'Agglomération Chartraine
3 rue de l'étroit degré, Chartres - Tél : 02 37 91 43 80 ; Correspondance : Mairie de Chartres, place des halles 28019 Chartres cedex

www.mee-chartres.fr